
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 14 décembre 2023

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Michel-sur-Orge, légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sophie RIGAULT, Maire.

N°2023-322

Présents :

**Objet : Création de
postes**

Mme Sophie RIGAULT, Maire,
Mesdames et Messieurs Roselyne DACOURY-TABLEY, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT, Maria MENICACCI-FERRAIN, Nicolas de BOISHUE, Guy PREAUX, Florine EKOUE,

Mesdames et Messieurs Denis NOIROT-DUVAL, Nordine AOUNALLAH, Mehdi GLEYO-KESRAOUI, Joseph DELPIC, José CASTICO OLIVEIRA, Michelle RONZANI, Denis ARCILE, Bernadette BENOIT-GUYOD, Thierry JULLIEN, Christian PICCOLO, Isabelle CATRAIN, Denis BERTON, Bertrand GRANADO, Jean-Louis BERLAND, Fatima KHOBEIZI, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

M. Dominique TAFFIN, procuration à Mme Sophie RIGAULT
Mme Carole COUTON, procuration à Mme Roselyne DACOURY-TABLEY
Mme Isabelle OUDARD, procuration à M. Georges GOURGUES
M. Philippe LEFEBVRE, procuration à Muriel MOSNAT
Mme Nathalie FOURMANN, procuration à Mme Maria MENICACCI-FERRAIN
M. Xavier PASSERI, procuration à M. Nicolas de BOISHUE
Mme Virginie CAPDEBOSQ, procuration à M. Guy PREAUX
Mme Mireille ROBERT, procuration à Mme Florine EKOUE
M. Patrick LEVEAU, procuration à M. Denis NOIROT-DUVAL
M. Abou NIANG, procuration à M. Jean-Louis BERLAND

Secrétaire :

Madame Roselyne DACOURY-TABLEY

2023-322 : CREATION DE POSTES

Dossier suivi par la Direction des Ressources Humaines

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2129-29 ;

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L313-1 ;

VU le tableau des effectifs ;

VU l'avis de la commission ressources et moyens du 6 décembre 2023 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adapter les effectifs aux besoins de la commune ;

Après avoir délibéré à l'unanimité ;

DECIDE de créer :

- 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure et 2 postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale
- 3 postes d'agent de maîtrise principal
- 1 poste de brigadier-chef principal

DIT que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours au chapitre 012.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré en mairie de Saint-Michel-sur-Orge, le 14 décembre 2023

Le Secrétaire

Roselyne DACOURY-TABLEY

Le Maire,

Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : 03 janvier 2024